

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 6 juin 2026

Kinésithérapie en Centre-Val de Loire : l'URPS MKL CVL publie une cartographie inédite à l'échelle cantonale

Orléans, le 6 juin 2026 - Délais d'attente, charge de travail, démographie et origine de formation : pour la première fois, la réalité de l'offre de soins en kinésithérapie est cartographiée canton par canton en Centre-Val de Loire

Depuis plusieurs années, l'URPS MKL Centre-Val de Loire documente les conditions d'exercice de la kinésithérapie dans la région. En 2022, l'URPS MKL Centre-Val de Loire a réalisé la Grande Enquête, une analyse régionale de la kinésithérapie libérale en Centre-Val de Loire, dont les résultats avaient été traités à l'échelle départementale. Ces premiers résultats ont permis de dresser un état des lieux utile, mais ils masquaient des réalités territoriales très contrastées au sein d'un même département.

C'est la raison pour laquelle l'URPS MKL CVL a souhaité aller plus loin, en exploitant les données de cette même enquête à une échelle plus fine. Sur les 1 800 kinésithérapeutes en exercice en Centre-Val de Loire en 2022, 750 avaient répondu, soit un taux de participation de près de 42%. Ce volume de réponses a rendu possible une analyse à l'échelle cantonale, avec un niveau de précision inédit dans ces travaux. **Les résultats de cette analyse sont rendus publics cette semaine sous la forme de quatre cartes thématiques**, disponibles sur les réseaux sociaux de l'URPS MKL CVL.

Les données révèlent d'abord l'ampleur des délais d'attente. Dans de nombreux cantons de Centre-Val de Loire, plus de trois kinés sur quatre déclarent faire attendre leurs patients plus d'un mois avant de pouvoir les prendre en charge. Derrière ce chiffre, ce sont des patients dont l'arrêt de travail s'allonge, dont la qualité de vie se dégrade, et qui parfois errent d'un professionnel à l'autre sans trouver de réponse adaptée à leurs besoins.

Cette situation s'explique en partie par une charge de travail que les professionnels eux-mêmes décrivent comme insoutenable. Dans certains cantons, la totalité des kinés interrogés déclarent se sentir dépassés. Cette réalité, difficile à saisir par les seuls indicateurs d'offre de soins habituels, est ici documentée pour la première fois à cette échelle.

L'enjeu de la formation apporte un éclairage complémentaire. La majorité des kinés exerçant en Centre-Val de Loire n'y ont pas été formés, même si un nouvel institut de formation s'est créé à Tours. Pendant longtemps, des quotas de formation trop bas ont en effet contraint de nombreux étudiants kinésithérapeutes originaires de la région à se former ailleurs. La région dépend donc largement de l'attractivité qu'elle exerce auprès de professionnels formés ailleurs, une attractivité qui ne va pas de soi et qui mérite d'être interrogée.

Enfin, la question démographique vient compléter ce tableau. Dans plusieurs cantons, plus de la moitié des kinés en exercice ont 60 ans ou plus, souvent dans les mêmes territoires qui concentrent les délais les plus longs et la charge de travail la plus lourde. La question de la relève dans ces zones se pose avec une acuité particulière.

L'URPS MKL CVL a pour mission d'analyser l'offre de soins kinésithérapique et de participer à son organisation, en lien avec les acteurs institutionnels compétents. Ces cartes s'inscrivent pleinement dans cette démarche : elles documentent et rendent visible ce que vivent les professionnels et, à travers eux, les patients de la région. Elles sont mises à disposition de tous, professionnels, institutions, élus et citoyens, pour que la réalité du terrain puisse nourrir le débat public et éclairer les décisions à venir.

Les quatre cartes sont disponibles sur le site internet et les réseaux sociaux de l'URPS MKL CVL à partir du 06/06/2026.

À propos de URPS Masseurs Kinésithérapeutes Centre Val-de Loire

L'URPS MKL Centre-Val de Loire représente les masseurs-kinésithérapeutes libéraux auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les URPS contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale. Pour mener à bien ses missions, l'URPS MKL Centre-Val de Loire agit pour représenter les professionnels libéraux, développer l'exercice professionnel, et accompagner la population, notamment en menant l'action «Protège ton Dos» ou la Chambre des Erreurs.

Contact Presse :

Morgan Colas, Président

06 31 99 43 88

presidence@urpsmk-centrevaldeloire.fr

Laurie Gillet, Cheffe de projet

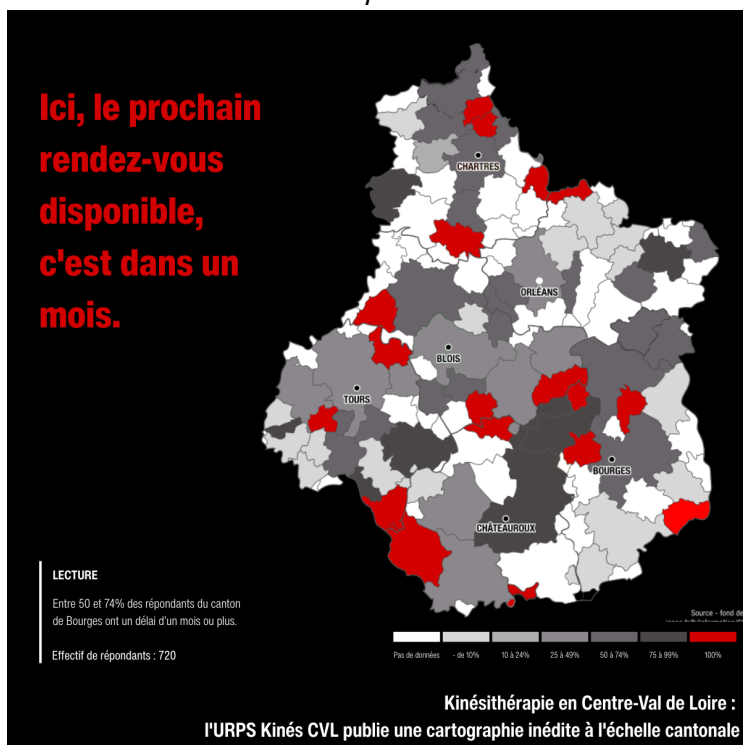
06 86 25 54 14

contact@urpsmk-centrevaldeloire.fr

Carte n°1 : L'accès aux soins en tension : des délais d'attente préoccupants

Part des kinés avec un délai de rendez-vous d'un mois ou plus

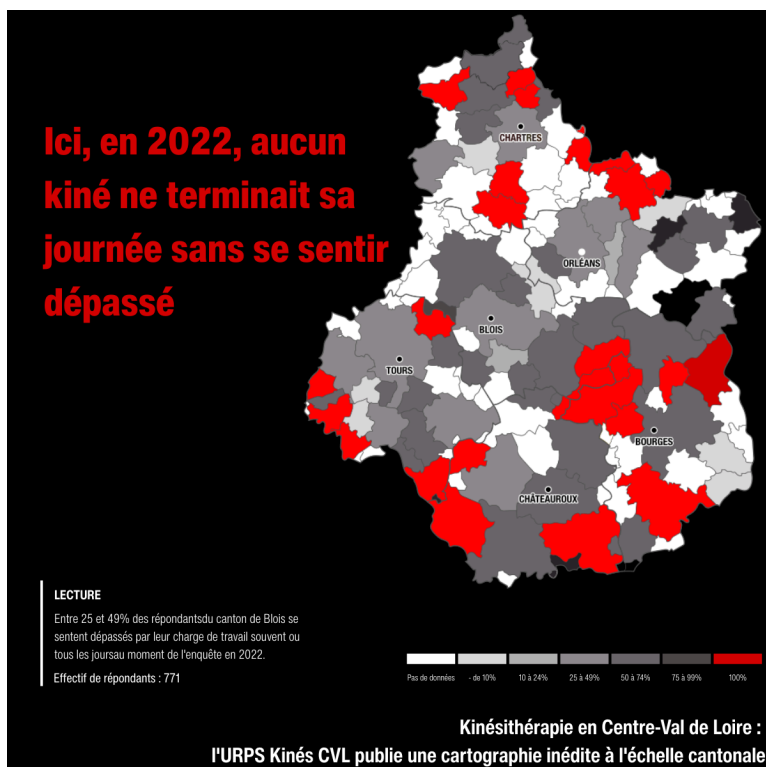
Source : Grande enquête URPS Kinés Centre-Val de Loire (2022)



Carte n°2: Des kinés à bout de souffle : la surcharge de travail canton par canton

Part des kinés se sentant dépassés par leur charge de travail

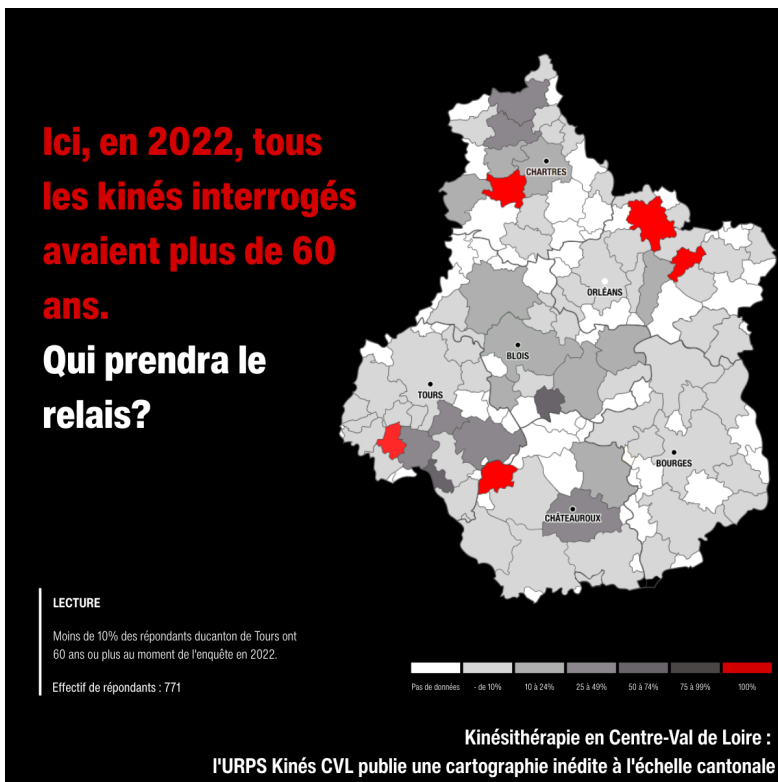
Source : Grande enquête URPS Kinés Centre-Val de Loire (2022)



Carte n°3: Une profession vieillissante : le défi du renouvellement générationnel

Part des kinés de 60 ans et plus par canton

Source : Grande enquête URPS Kinés Centre-Val de Loire (2022)



Carte n°4: Une profession formée ailleurs : le déficit de formation locale en kinésithérapie
Part des kinés formés en Centre-Val de Loire

Source : Grande enquête URPS Kinés Centre-Val de Loire (2022)

